

Le Constitutionnel.

DIEU ET LA PATRIE.

T. E. NORMAND, & Cie.,
Editeurs-Propriétaires.

Toutes Communications seront à l'Adresse de T. E. NORMAND & Cie., franco.

BUREAUX :
Rue Notre-Dame.

Volume I.

Trois-Rivières, Vendredi, 4 Septembre 1868.

Numéro 35.

Episode de Voyage.

PAR L. RICARD, ECIER, AVOCAT,

Route de Rome à Naples et ascension
du Vésuve.

(Suite.)

C'est seulement après avoir laissé derrière soi Résina, avec ses beaux vergers et ses jardins encore couverts de fleurs, que l'on commence à gravir sur un chemin de lave aussi dur que le métal, la pente douce du Vésuve. Le petit animal à l'œil vif et brillant, qui me portait, avait le pied si ferme et si sûr qu'il grimpa comme un chat, et sans jamais brouiller, sur le flanc durci de cette montagne de fer ; car sur cette masse de soufre et de bitume fondus ensemble, les siècles ont passé sans que l'air, le temps, ni les hommes aient pu y imprimer une trace à peine visible. On ne découvre que ça et là quelques petits carrés de terre dans le creux des sillons de cette masse métallique, que les siècles ont solidifié.

Une impression indicible s'empara de vous lorsqu'à mesure que vous avancez, vous vous trouvez au milieu de cette Nature sans vie et sans force, qui ne produit plus rien et s'en va mourir. Il y a une limite au delà de laquelle les fleurs et les plantes ne croissent plus ; où les reptiles et les insectes ne trouvent plus de quoi se nourrir ; où les oiseaux même ne peuvent plus voler, se trouvant asphyxiés par l'air embrasé et bitumeux qui les environne.

J'ai cueilli de ma propre main la dernière plante que je pus découvrir sur ces confins des deux pays de la vie et de la mort. C'est une herbe sauvage que j'ai placée avec soin et honneur dans l'album de fleurs que ma femme a composé, de tous ces petits souvenirs poétiques qu'elle s'est plu à recueillir dans tous les endroits où nous nous arrêtons.

C'est à peu de distance de là que commence l'ascension proprement dite du Vésuve ; que l'on ne peut faire qu'à pied, et qui est très difficile et très-fatigante. On monte presque à pic sur un sol inégal et raboteux, composé de pierres de lave presque toutes de la même forme et de la même grosseur. Tantôt vous enfoncez dans la cendre jusqu'au genou, tantôt votre pied glisse sur un de ces cailloux ronds, d'espace nouvelle ; et si, dans l'un ou l'autre cas, le jarret n'est pas assez ferme, ou si vous perdez l'équilibre, vous courez risque de retomber jusqu'en bas, en roulant sur ces terribles aspérités. Il y a vraiment dans l'ascension du Vésuve, et quand vous êtes arrivé à la crête du monstre, il vous semble que vous avez accompli un grand exploit. Je mis cinquante minutes à gravir la montagne, comme on appelle cette sortie du Vésuve ; tandis que je ne mis que huit minutes à la descendre. La route est difficile pour les deux : pour monter on

choisit les scories de lave durcie, où le pied trouve un meilleur soutien, tandis que l'on descend par une large coulée de cendre bitumineuse, qui glisse avec vous, dans votre course précipitée.

J'étais arrivé au pied du Vésuve, presque en même temps qu'une joyeuse cavalcade composée de deux Dames et de deux Messieurs Français, avec force guides et porteurs. Il y a des porteurs à bras si experts que, non seulement ils peuvent gravir, avec facilité, la pente escarpée et raboteuse du Vésuve, avec ses 50 degrés d'inclinaison ; mais encore ils portent avec sécurité sur des chaînes à porteurs toutes les personnes que la crainte ou la faiblesse empêcheraient de monter. Les deux Dames portées ainsi, dans ces chars à bras, par quatorze gaillards accoutumés à ce rude exercice, me devancèrent de beaucoup sur le sommet ; mais je fus indigné quand je vis deux hommes, jeunes encore, et paraissant jouir de toute leur vigueur se faire porter comme des enfants. Ou est donc la gloire de monter sur le Vésuve, disais-je à mon guide, si on n'y arrive à la sueur de son front ?

Vous ne sauriez croire quelle sensation de grandeur, d'admiration, d'épouvante vous éprouvez quand vous vous trouvez enfin sur les bords de ce gouffre béant qui vomit la lave, le feu et la mort. Le phénomène du Vésuve, dit un auteur illustre, cause un véritable battement de cœur. On est si familiarisé d'ordinaire, avec les objets extérieurs, qu'on remarque à peine leur existence, et l'on ne reçoit guère d'émotion nouvelle en ce genre, au milieu de nos prosaïques contrées. Mais tout-à-coup l'étonnement que devrait nous causer à chaque instant, le spectacle de l'univers, se renouvelle à l'aspect d'une merveille inconnue de la création : tout votre être est agité par cette puissance de la Nature, dont les combinaisons sociales nous avaient distraits longtemps ; nous sentons que les plus grands mystères de ce monde ne consistent pas tous dans l'homme ; et qu'une force indépendante de lui, et le menaçant ou le protégeant, selon des lois qu'il ne peut pénétrer.

J'arrivai sur le bord du gouffre béant, tout couvert de sueur et haletant des fatigues de l'ascension. Il n'y avait pas un musée dans tous mon corps, pas une fibre dans toute une personne qui ne tremblât, quand mon pied vint à fouler ce sol, qu'un génie maléfaisant semblait avoir vomit des entrailles de la terre ; quand mon regard embrassa le spectacle grandiose et terrible qui se présentait à ma vue : Spectacle vraiment digne d'attirer les milliers d'étrangers qui, chaque année, y arrivent en foule ! Imaginez en effet que vous êtes parvenus à 3500, ou 4000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Vous dominez tout le pays environnant. Vous voyez d'un côté les débris nus et encore debout de Pompéi ; de l'autre, sous le village même de Portici, comme je l'ai déjà

dit, l'emplacement où fut *Herculanum* ; ces deux villes, *Pompéi* et *Herculanum*, ensevelies toutes les deux dans la même éruption, sous la lave traitresse du volcan, en l'année 79 de notre ère. Tout à l'entour de vous se trouvent plusieurs petits cônes, autrefois autant de carrières de minéraux volcaniques, en activité, et qui semblent autour du grand caractère, comme les petites coupes d'une mosquée Turque. Vous remarquez entre autres celui qu'on appelle le *Volcan de Gaubry*, ce nom d'un Français qui s'y précipita volontairement, et dont le cadavre fut revomi deux jours après.

Vous y voyez, vous y flairez, vous y touchez les épaisses bouffées de cette fumée sulfureuse, de soufre et de salpêtre, terrible précurseur de ces désastres affreux qui, si souvent ont ravagés cette terre toute volcanique. Vous marchez sur les bords de ce vaste et épouvantable *Entonnoir*, gouffre béant du monstre, dont aucun être humain n'a jamais pu sonder les entrailles, qui n'ont enfanté que la mort. Les bords de cette entonnoir en un certain point de son pourtour, viennent en se rétrécissant, jusqu'à n'avoir plus que deux pieds, et même un pied et demi de large. D'un côté se trouve le gouffre ; de l'autre, la pente escarpée du cône qui forme un véritable précipice. Cet endroit qu'il est nécessaire de passer pour faire le tour de l'entonnoir, est considéré comme très-dangereux. Pour moi ce passage, et toute cette ascension faillirent me coûter la vie.

Mesdames et Messieurs, il est une impression que peut-être plusieurs de vous ont éprouvée et qu'on éprouve toujours plus ou moins quand on veut voyager avec avantage, en voyant, en observant, en étudiant : c'est le désir de tout voir, de tout observer, de tout approfondir ; c'est parfois comme un besoin, une passion ; surtout quand on voyage dans les pays que la poésie et l'histoire ont à l'envi rendus célèbres. Bien souvent il arrive que vous vous détourniez de votre route pour aller contempler un tronçon de colonne qui a appartenu à un palais des Césars ; souvent vous faites des lieues entières pour aller à admirer un tableau, chef-d'œuvre de quelque ancien Maître. Ce désir, ce besoin faillit ici me être fatal. Je voulais faire le tour de l'entonnoir pour voir de l'autre côté, l'emplacement de *Stabice*, autre ville ensevelie en même temps que *Pompéi* et *Herculanum* lors de l'éruption de 79. Je voulais y devenir l'endroit où *Pline* le naturaliste s'était fait coucher près du rivage de la mer, sur un drap étendu qui devait lui servir de lit. Car, dit *Pline* le jeune, « lorsque la lumière reparut, trois jours après le dernier soleil qui avait lui pour mon oncle, on retrouva son corps entier, sans blessure ; son attitude était celle du sommeil ; point de celle de la mort. »

Voulant donc, à mon tour, avoir vue de ce côté, je m'avantai sans faire attention au peu de largeur de la

traverse qu'il me fallait franchir, ni à l'extrême danger que je courais. Mais rendu au milieu du terrible passage, une rafale de vent du Nord-Est envoya en plein sur moi une forte bouffée de cette épaisse fumée blanche qui s'échappe continuellement de la terrible goule du cratère ; j'en fus totalement enveloppé, et pour quelques secondes, je dus disparaître de tout ce qui avait vue et vie sur la terre. Cette fumée était tellement épaisse et imprégnée de soufre et de salpêtre qu'elle me suffoqua tout-à-fait.

Heureusement, j'eus encore la force et l'instinct de tourner sur moi-même et, presque sans le savoir, je tombai dans les bras du guide qui n'avait suivi. Le nuage s'étant bientôt dissipé, l'air pur me ravira aussitôt, et j'en fus quitte pour une leçon qui avait failli me coûter la vie. Dans mon enthousiasme, j'étais parti trop vite, et je n'aurais pas entendu mon guide me crier de me couvrir la bouche et le nez avec mon mouchoir, précisément pour passer au cas de ces rafales qui sont assez fréquentes ; il avait lui-même pris cette précaution, c'est ce qui explique comment il ne fut pas également suffoqué.

Cette terrible leçon ne me corrigea pourtant pas. J'avoue que souvent dans mes voyages j'ai été d'une témérité et d'une imprudence impardonnables : mais dans l'occasion on est souvent esclave de sa curiosité. A peine étais-je revenu de ma frayeur, que j'oubliai ce qui venait de m'arriver. Ayant encore à la main un grand bâton dont il avait fallu m'armer pour m'aider dans mon ascension, je m'étais avisé de l'enfoncer dans la cendre sulfureuse qui recouvre la paroi intérieure du cratère, et je Pen avais retiré au bout d'environ dix secondes, tout fumant et prêt à s'enflammer. Alors je pensai combien il serait curieux et glorieux même de remporter avec moi au Canada, quelques-unes de ces pierres de soufre et de lave que j'aurais enlevées moi-même dans l'intérieur du cratère. Sur le champ et sans prendre le temps de la réflexion, je brisai en plusieurs pièces le bâton que je tenais à la main, pour en faire une sorte de pincette, car les pierres étaient trop chaudes pour les prendre à la main ; puis je descendis cinq ou six pieds dans le gouffre béant, et avec mon instrument improvisé, je saisis ce que j'appelais et ce que j'appelle encore quelques reliques du monstre, puis je remonta tout fier et tout joyeux au grand établissement de quelques personnes qui se trouvaient là. La semelle de mes souliers était toute brûlée. J'étais trop excité, trop plein d'enthousiasme, dans le temps, pour penser au danger auquel je venais, une seconde fois de m'exposer. Mais le lendemain quand je me rappelai ma journée, je frissonnai, je fus épouvanté. Si la cendre gluante m'avait entraîné au centre du cratère, foyer principal du volcan, que serais-je devenu ? La pensée seule m'en glace encore le sang dans les veines.

J'ai cru que vous aimeriez à voir ces pierres même que j'ai ramassées, littéralement au bord de ma vie. (ici, M. le Lecteur montra à l'Assemblée quelques-unes de ces pierres. Puis il lut gravement la réflexion suivante écrite par lui sur le Vésuve même.)

« Chose singulière, étrange coincidence pour moi, je me trouvais sur le Vésuve le 23 Novembre, le même jour et peut-être à la même heure que, près de 18 siècles auparavant, commença la fameuse éruption de 79. »

J'avais fait en sorte, en montant sur le Vésuve, de m'y trouver au moment du soleil couchant. C'était une heureuse idée dont je fus amplement récompensé par le coup-d'œil ravissant qui se fit alors dans le firmament en présence de la plus riche magnificence de la Nature. C'était le plus beau spectacle que j'eusse vu et, je pense, que je verrai jamais de ma vie. Il me semble voir véritablement l'idéal du beau, et involontairement me vint alors à l'esprit le Chant de Corinne sur les beautés et les souvenirs de Naples, morceau que l'on peut à juste titre appeler le chant du cygne.

Cependant le ciel se teignait des lueurs dorées du crépuscule et je ne pouvais m'éloigner du spectacle grandiose qui captivait mes sens, il fallut pourtant le quitter, et ce fut pour descendre en une dizaine de minutes, comme je l'ai dit, la même élevation, le même chemin qu'il n'avait pas été possible de monter en moins de cinquante.

On glisse, plutôt qu'on ne descend, dans une large coulée de cendre si légère, qu'un seul pas vous porte mollement à plus de douze et même de vingt pieds plus bas, sans arrêter. Vous arrivez au bas sans vous en apercevoir, tant la descente a été rapide et amusante.

Je vis en passant l'observatoire météorologique bâti à quelques centaines de pas du Vésuve. Je m'arrêtai à l'Hermitage de *San-Salvador*, pour me reposer et goûter au vin fameux, produit sur le flanc même de la montagne, et connu dans tout l'univers sous le nom de *Lacryma Christi*.

La petite chapelle de l'Hermitage paraît petite, pauvre, noire et nue, mais je la trouvai grande et belle par cette pauvreté et cette nudité mêmes. Quel dévouement que celui de cet homme qui, vient ici, à deux pas de la mort, exposer continuellement sa vie pour ceux qui pourraient se trouver surpris par quelque accident. Autrement le Roi de Naples entretenait à l'Hermitage un piquet de carabiniers pour accompagner les voyageurs jusqu'au Vésuve, car on pouvait facilement être assassiné, sans ombre de secours, dans cette solitude inhabitée. Je ne vis pourtant là aucune apparence de garnison, je ne saisis ni un soldat, ni un officier. Presque en face de l'Hermitage se trouvent quelques arbres, dernier adieu de la végétation, et qui forment un contraste frappant avec la stérilité qui les environne.

En sortant de l'Hermitage, j'aperçus la lune qui se levait derrière le Vésuve, venant à son tour éclairer de sa lumière argentée, une moitié de la scène que je venais de contempler, laissant l'autre dans l'ombre. Encore tout plein des délices de cette belle soirée, nous achevâmes la descente par une route superbe nouvellement établie par le Roi régnant.

Arrivé à mon point de départ, à Résina, vers dix heures du soir, je retournai à Naples dans une de ces voitures particulières au pays et que l'on nomme le *carriolo*. Elle est assez singulière et originale pour qu'il faille ici en donner une courte description qui clorra, si vous le permettez, cette esquisse sans doute trop longue.

Le *carriolo*, dit l'abbé Gaume, est la voiture Napolitaine par excellence. Habitants de la ville et de la campagne, *Lazzaroni* et *Bourgeois*, Militaires et Artisans, hommes et femmes, semblent y monter avec un égal bonheur. J'ajouterais de mon chef que pour la forme, il ressemble beaucoup à nos anciennes calèches, encore assez communes à la campagne ; mais ce qui ne ressemble à rien, ajoute le même auteur, c'est la manière dont s'y placent les voyageurs au nombre de dix, douze et même de quatorze. Ils sont par tout dedans, devant, derrière, dessus et dessous ; debout, assis, couchés, accroupis ; riant, chantant, jasant et surtout gesticulant avec ce talent mimique si vif et si varié qui permet aux Napolitains d'intervenir la conversation sans prononcer une seule parole et sans être compris des étrangers. Quand le *carriolo*, orné de cette société au costume pittoresque, passe rapidement devant vous, on ne sait si on voit des ombres chinoises ou une voiture de masques.

FIN.



TROIS-RIVIÈRES, 4 SEPT., 1868.

LES ESTACADES.

(Suite.)

Il faut bien remarquer que si les propriétaires des moulins considérables de la Compagnie du St. Maurice n'avaient pas constamment à l'embouchure de ce fleuve, un vapeur toujours prêt à recueillir les billots, à la sortie des booms, pour les transporter, par le St. Laurent, dans leur réservoir parti-

Et il s'engagea dans l'escalier.

XXVII—MARCHÉ CONCLU.

« Bon ! se dit Rodille, aussitôt que le mécanicien et sa fille ne furent plus en vue, les renseignements ne se feront pas attendre ! Quelle chance ! Et il entra chez Laridon. »

—Déjà de retour dans ce quartier, monsieur Rodille ! s'écria le brocanteur.

—Oui, mon vieux, mais pas pour longtemps, je ne fais que toucher barre et je m'en vais.

—Chez Mlle Ursule Renaud, j'imagine.

—Vous êtes trop curieux, ami Laridon, je vais où je veux et ne rends de compte à personne ; je n'aime point à être questionné, mais en revanche, je questionne volontiers ; et à propos de question, dites-moi donc un peu quel est cet homme qui vient de rentrer à l'instant même dans la maison avec une petite fille, et à qui vous avez remis un papier ?

—C'est monsieur Vaubaron, mon voisin d'au-dessus, répondit le brocanteur, un pauvre diable d'honnête homme, mécanicien de son état, qui en est réduit à me vendre ses outils pour avoir de quoi manger (de beaux outils, soit dit entre nous) ; vous les avez-ils sous la main), parce que papier timbré pleut chez lui ; sa femme, qu'il adore, est bien malade et n'a pas huit jours à vivre.

XAVIER DE MONTÉPIL.

[A Continuer.]

FEUILLETON

“CONSTITUTIONNEL.”

L'homme aux Figures de Cire.

PREMIÈRE PARTIE.

Le Magnétiseur.

XXVI.—MARCHÉ REFUSÉ.

(Suite.)

—C'est votre dernier mot ?

—Le premier et le dernier, oui monsieur.

—Dans ce cas, que votre volonté soit faite, vous êtes libre d'agir au mépris de vos intérêts, mais vous pourriez vous dire qu'une fois, en votre vie la fortune aura passé près de vous, et que vous aurez détourné la main pour ne la point saisir.

—Mieux vaut la pauvreté que la fortune acquise à ce prix ! répliqua Jean Vaubaron, si vous étiez père, monsieur, vous comprendriez comme moi que le plus infâme de tous les marchés est celui par lequel on vend son enfant.

—Soit, mais laissez-moi du moins votre nom et votre adresse.

—A quoi bon ?

—Peut-être aurais-je besoin de vous revoir dans quelques jours.

—Ce serait tout à fait inutile, monsieur, car vous ne pourriez que m'of-

frir de nouveau ce que j'ai refusé déjà, ce que je refuserai toujours.

Fritz Horner n'insista pas. Il compréna à merveille qu'il se heurterait vainement contre une obstination inébranlable, et que Vaubaron était un de ces hommes qui ne traquent point avec un devoir de cœur et de conscience. Néanmoins il ne renonça pas à son projet, mais il se proposait d'arriver, par d'autres moyens, au résultat convoité.

—N'en parlons plus, répliqua-t-il d'un ton froid, vous êtes le seul maître et le juge unique.

En même temps il frappa sur un timbre. Une porte tourna sans bruit sur ses gonds, un valet parut.

—Redonnez-moi monsieur et mademoiselle, dit-il à ce valet qui s'était effacé pour laisser passer Jean Vaubaron et la petite Blanche, après avoir répondu par un éignement d'œil à un geste presque invisible de son maître.

A peine le père et la fille venaient-ils de disparaître que Fritz Horner s'élança vers une autre porte, pouvrit et pénétra dans une pièce que remplissait la fumée blanche et parfumée d'un excellent cigare.

Un jeune homme étendu sur un vaste fauteuil à côté d'une petite table, fumait avec une parfaite nonchalance, tout en se préparant un gros an rhum et au citron, fortement chargé d'alcool.

Ce jeune homme était l'étrange et multiple personnage que depuis le commencement de notre récit nous re-

trouvons partout et sans cesse, Rodille.

—« Eh bien ! docteur, s'écria ce dernier entre deux bouffées de tabac, que se passe-t-il donc, et pourquoi diable entrez-vous ici comme un ontagnan ? La maison est-elle en feu ? L'aimable Pamela vient-elle d'avoir une vraie crise de catalepsie, et comptez-vous sur moi pour la réveiller ? »

—Allons, debout, monsieur Rodille ! répondit le docteur allemand, debout, vivement, et en chassa !

Rodille se leva sur ses jambes comme s'il eût été mû par un ressort. Il avala d'un trait le contenu du verre placé devant lui, et demanda :

—« Il y a quelqu'un à suivre ? »

—Oui.

—Un homme jeune encore et une petite fille qui sortent à l'instant de mon cabinet, ils sont encore dans le jardin et on ne leur ouvrira la porte du boulevard que lorsque vous vous serez mis en mesure de ne les point perdre de vue.

—Suffit ! il vous faut l'adresse et le nom ?

—Comme vous dirés.

—Compris ! je pars et reviens.

Rodille se coiffa du feutre à longs poils que nous connaissons. Il saisit sa canne qu'il avait placée dans un angle de la pièce, et il sortit avec une vivacité de bon augure.

Au moment où il quittait le vestibule de la petite maison, Vaubaron et Blanche allaient atteindre l'extrémité

de l'allée droite conduisant à la porte de sortie.

Un mot de Rodille apprit au valet qu'il pouvait tirer le cordon, et le misérable s'élança sur les traces du père et de la fille.

Rodille connaissait à merveille un axiome fondamental de toute police intelligente, axiome qui se formule ainsi : *Le plus sûr moyen de suivre un homme sans lui donner l'éveil, c'est de marcher devant lui.*

En conséquence, aussitôt qu'il fut à son tour arrivé sur le boulevard, il luvoya parmi les groupes et s'arrangea de manière à dépasser le mécanicien.

En voyant la figure de Jean Vaubaron, il ne put retenir un mouvement de surprise.

—« Ah ! par exemple, se dit-il à lui-même, voilà qui est tout à fait curieux ! Ce particulier, que Fritz Horner me charge de suivre, est précisément le même que j'ai si proprement dévalisé l'autre soir au Palais-Royal ! Je ne suis point superstitieux, et cependant le hasard étrange qui, pour la seconde fois, me jette en travers du chemin de cet homme, ne me présage rien de bon pour lui. »

Du boulevard du Temple à la rue du Pas-de-la-Mule la distance n'est pas bien longue, mais Blanche marchait lentement et Vaubaron se détournait quelque peu de son chemin pour se rendre à l'épave de l'huissier qui, tout en le poursuivant, lui témoignait une réelle bienveillance : Vaubaron fon-

dant de grandes espérances sur les travaux qu'il allait entreprendre pour le directeur du cabinet des figures de cire, comptait supplier cet huissier de lui accorder un très-court délai, s'engageant sur l'honneur à donner avant huit jours un fait accompli à son créancier.

L'huissier ministériel était sorti pour signifier des actes de procédure, et le mécanicien ne put que charger un de ses clercs de lui transmettre sa requête.

Ceci fait, il se dirigea, sans plus tarder, du côté de son logis.

Ce fut avec un vif étonnement que l'espion le vit s'engager dans la rue du Pas-de-la-Mule, et cet étonnement redoubla lorsque le mécanicien entra dans la maison où lui-même, Rodille, venait presque chaque jour chez le brocanteur Laridon.

Désireux de s'assurer que Vaubaron ne ressortirait pas et que c'était bien là qu'il demeurait, Rodille se plaça en embuscade vis-à-vis la porte du coiffeur.

Au moment où le père et la fille passaient devant l'entrée du magasin de bric-à-brac, Laridon lui-même apparut, un papier timbré à la main.

—Voisin, dit-il, on a apporté ceci pour vous pendant votre absence, et comme on a trouvé là-haut porte close, on a laissé ce chiffon chez moi.

—Merci, monsieur Laridon, murmura l'inventeur, à qui ce papier sinistre produisit l'effet d'un coup de massue au milieu du crâne. Merci !

culier, il serait mieux pour eux de cesser immédiatement leurs spéculations et abandonner leur commerce, car la plus grande partie de ces billets faits par eux, au sacrifice de grandes sommes d'argent seraient perdues et ils n'auraient plus qu'à renoncer à une industrie ruineuse pour eux mêmes en même temps qu'elle serait absolument inutile et inefficace à promouvoir et avancer, en aucune manière les intérêts de la cité qu'ils habitent et dont nous désirons l'agrandissement et la prospérité avant toute autre considération.

A continuer.

A nos Lecteurs.

Nous avons refait nos deux pages d'annonces en types neufs, comme nous l'annoncions dans notre feuille de vendredi dernier, ce qui explique pourquoi nous n'avons pas publié notre ordinaire de lundi ni celui de mercredi.

Cette suspension momentanée a causé, dans certains quartiers, une joie qu'on n'a pas même cherché à dissimuler. On a laissé poindre les charitables sentiments qu'on entretenait à notre égard.

Nous sommes reconnaissant de cette marque d'intérêt, mais nous ne pouvons rien faire de plus, et ce n'est pas notre faute si le bât se fait sentir trop lourdement quelque part.

Nous ne devons pas cacher à nos lecteurs que les vieilles dépuilles dont nous avions temporairement revêtu nos pages d'annonces (que nous pouvons à bon droit appeler nos chers dépuilles) avaient excité les connoissances d'une certaine coterie qui n'a pu contenir sa bile à l'apparition du nouveau-né.

Sentant son impuissance à nous atteindre autrement, la petite clique s'est mise à l'œuvre pour nous susciter des embarras matériels, mais tous ses efforts ont été vains et sont venus se heurter inutilement à notre porte. Le nouveau-né qui paraît tant irriter les nerfs de certains scribes, ne s'en portera pas plus mal, malgré leurs misérables stratagèmes.

Limites du St. Maurice.

Conformément à l'annonce publiée dans nos colonnes, les limites ont été vendues mercredi dernier, au palais de justice.

Les prix élevés auxquels ont été adjudgés plusieurs de ces limites témoignent de la valeur toujours croissante du bois que produit la vallée du St. Maurice. Jamais nous n'avions vu à Trois-Rivières, autant d'enchérisseurs et autant de compétition.

Table with columns: Limites, Noms des acquéreurs, Prix. Lists various land parcels and their buyers with prices.

LE MOULIN DE Mr. BAPTIST.

Nous avons eu le plaisir de visiter hier, l'établissement de notre industriel concitoyen, George Baptist. C'est un moulin à scie situé sur l'île Bonaventure à l'est de l'embouchure du St.-Maurice.

L'entrepreneur propriétaire nous a fait voir les ouvrages considérables exécutés depuis quatre ans, qu'il a bâti cet établissement dont il a fait, comme par enchantement, une sorte de villa, d'une île autrefois déserte et dont les rives n'étaient hantées que par quelques chasseurs, les renards et les rats-musqués qui y avaient élu domicile, qui pour n'être pas le domicile légal n'en était pas moins un domicile temporaire; enfin c'était pour eux la véritable île à la bonne-aventure.

Le moulin est un édifice en bois de 120 pieds de long, mû par la vapeur, la force motrice équivalant au pouvoir de 75 chevaux et met en mouvement 50 scies, dont 9 rondes qui scient de 55,000 à 70,000 pieds de bois par 24 heures, le moulin fonctionnant nuit et jour, éclairé par le gaz fait dans l'établissement; c'est du gaz au charbon qu'on y consomme et il coûte trois fois moins que l'huile de charbon; l'immense cheminée en brique adjacente au moulin mesure 95 pieds de hauteur, outre la base qui est en pierre.

Tout le bois scié au moulin des Grés, situé aussi sur le St.-Maurice, paroisse de Ste.-Etienne, appartenant comme celui dont nous parlons à Mr. Baptist, est débarqué sur le quai nouvellement construit au sud de l'île et donnant sur le St.-Laurent; ce qui est à peine terminé mesure 1,120 pieds de longueur. Tout ce bois est scié en madriers et planches; on fait aussi sur les lieux de la latte, des boîtes et même du petit bois pour des allumettes chimiques; tout cela est expédié en Angleterre et aux Etats-Unis.

L'engin a été fait dans l'usine de Millins & Mills, à Montréal, sur les modèles les plus récents.

L'établissement donne de l'emploi constant à 100 travailleurs et leur est d'un grand secours durant les mois rigoureux de l'hiver, alors que l'ouvrage est le plus rare.

Dix-sept maisons à deux logements chacune servent à abriter une partie de ces journaliers, les autres demeurent en ville et n'ont qu'environ un mille et demi pour se rendre au moulin. Une autre bâtisse à deux étages domine toutes celles des travailleurs, c'est la demeure de Mr. Dean, gendre de Mr. Baptist, l'habile surintendant des travaux.

M. Baptist a exporté, l'an dernier, onze millions et demi de pieds de bois, et chargé huit navires d'outremer.

La cité de Trois-Rivières ne saurait avoir trop d'hommes industrieux et énergiques comme M. Baptist et tous nos marchands de bois.

MR. BAPTIST'S STEAM SAW MILL.

We yesterday had the pleasure of visiting the Establishment of our industrious citizen George Baptist Esq. It is a steam saw mill situate on Bonaventure Island, lying Eastward at the mouth of the St. Maurice.

The enterprising proprietor shewed us the large works done during the last four years in building this establishment, in which he has made as by enchantment a village of an Island heretofore deserted & whose banks were frequented only by a few hunters: the foxes and musk-rats had there elected their domicile not possibly their legal domicile, but not the less their temporary domicile; it was for them truly an island à la bonne-aventure.

The mill is a wooden building 120 feet long, worked by steam, the engine being 75 horse power & moving 50 saws 9 of which are circulars, which saw from 65,000 to 70,000 feet of wood in 24 hours. The mill works night & day & is lit by gas manufactured in the establishment, the gas consumed is made from coal & costs about a third of the price of coal-oil; the immense chimney of brick adjoining the mill is 95 feet high exclusive of the basement which is built of stone.

All the Lumber sawn by the mills at the Grés also situate on the St. Maurice, parish of St. Etienne, belonging as well as that of which we speak

to Mr. Baptist, is unloaded on the wharf recently built on the south side of the Island fronting the St. Lawrence, this wharf which is scarcely finished measures 1120 feet in length. All the lumber is sawn into deals & boards; at the establishment are also manufactured lath, boxes and even small blocks for matches, all this is exported to England and the United States.

The Engine is from the work shop of Millins & Mills of Montreal & has all the most modern improvements. The establishment employes constantly 100 labourers, and is a great assistance to them during the severe months of winter when labor is scarce.

Seventeen double houses are occupied in giving shelter to a part of the labourers, the remainder living in town having about 1 1/2 mile to reach the mill. Another building two stories high, towers above the others and is occupied by Mr. Dean son-in-law of Mr. Baptist, the able manager of the works. M. Baptist loaded 8 sea going vessels and 50 river craft for Europe and the States and exported 11 1/2 million feet of lumber last year and wintered over 10 million feet.

The city of Three Rivers cannot have too many such men so enterprising, industrious and energetic as Messrs. Baptist and all our lumber merchants.

Le bureau de télégraphie à Batiscaan est réouvert depuis quelques jours, il était fermé depuis la mort de Melle. Marchildon, et il est maintenant tenu par son frère.

Les travaux de déblayage sont maintenant finis sur la place de l'ancien marché; en attendant sa reconstruction, le conseil-de-ville tient provisoirement ses séances au palais de justice.

Notre ami M. P. F. Panneton se trouvait mercredi soir sur le Québec, le vapeur venait de laisser Sorel quand un passager du nom de McNider tomba à l'eau et disparut pour toujours.

L'équipage du Québec a fait des prodiges et déployé la plus grande activité pour secourir l'infortuné, mais il ne surmagna pas; il était employé à la banque de Québec.

L'air monte dans le St. Maurice depuis deux jours, au Grés la crue est augmentée d'environ un pied et demi, aussi les billes arrivent en abondance dans les établis à l'embouchure du fleuve, depuis la nuit dernière.

A onze heures A. M., au moment où nous mettons sous presse, le corvète passe vis-à-vis notre ville, se dirigeant vers Québec, à toute vapeur; nous nous attendions à la visite des officiers du D'Estrees, et la Corporation avait une adresse de félicitation à leur présenter. Il a sans doute fallu de graves raisons pour que le commandant M. DeVarannes nous ait ainsi désappointé.

Le cabinet fédéral siège actuellement à Ottawa.

Le procès de Whelan est commencé mercredi, à Ottawa, et se continue encore; les détails lundi prochain.

Benjamin Sulte,

Les journaux d'Ottawa et surtout le Times et l'Ottawa Citizen nous donnent les détails d'une ovation que les amis de notre concitoyen ont inaugurée en son honneur, ses confrères de la capitale, à la veille de son départ pour Montréal, mercredi, le 26 août.

Nous regrettons de n'avoir pu parler plutôt de ce diner d'adieu offert à notre ami de Trois-Rivières, vu que nous avons du, nous habiller en neuf, depuis notre dernière publication.

Cependant il nous est impossible de ne pas mentionner que le diner offert à notre ami, à la Revere House n'a été rien moins qu'une véritable ovation dont notre confrère du Canada était bien digne certainement.

L'Ottawa Citizen du 27 août-dit en peu de mots: "M. Benjamin Sulte est bien connu d'un grand nombre de nos lecteurs; c'est un jeune poète canadien français, mais comme rédacateur, pendant trois ans, du Canada, il s'est acquis un grand cercle d'amis sincères dans la capitale."

Le feuillet présidentiel fut occupé par son honneur le Maire d'Ottawa ayant à ses côtés M. Sulte, à sa droite; et à sa gauche, le révérend M. Dawson, le révd. M. Bliss, puis MM. Ma-

cauly, Charles Sampster, E. Blain de "St. Aubin" et Gustave Smith.

On lut à la santé de la reine, du gouvernement-général, du héros du jour, puis à la mémoire de M. McGeer et à la corporation d'Ottawa; le maire répondit ainsi que M. Sulte, puis M. de St. Aubin répondit à la santé de "l'entente cordiale."

Immigration.

(Pionnier de Sherbrooke du 28 Août)

Samedi dernier, environ deux cents émigrés Norvégiens, arrivés à Québec quelques jours auparavant, quittèrent les chars du Grand Troc à Lennoxville, station voisine de cette ville, et se dirigèrent vers le Canton de Ditton, où ils vont s'établir. On nous informe que ces nombreux colons ont été reçus, à leur arrivée en ce pays, par J. H. Pope, Ecr., M. P. pour Compton, qui les aurait engagés à venir prendre des terres dans ce Canton. On les dit assez bons défricheurs, pouvant s'habituer bien vite au climat du Canada, assez semblable du reste au climat de leur pays.

Le Canton qu'ils vont ouvrir offre beaucoup d'avantages. Nous en avons déjà parlé, quoique peu au long. Les terres y sont d'excellente qualité, supérieures, nous dit-on, à celles des Cantons voisins, tels que Auckland, Newport, Hereford, etc., où elles sont pourtant fort recherchées et où la colonisation a fait de grands progrès, durant ces dernières années.

C'est dans ce Canton que M. Pope offrait, l'année dernière, le don pur et simple d'un lot de terre considérable, à l'usage d'un Missionnaire Catholique, si l'on eût voulu y forder une colonie. Dans le temps, nous avons parlé de cette offre généreuse; nous avons engagé nos compatriotes à ouvrir des terres dans Ditton, afin de profiter des premiers avantages, sur le principe que le sol de notre pays nous appartient, avant d'appartenir aux Emigrants étrangers. Mais, comme d'habitude, notre appel n'a point frappé l'oreille des intéressés. L'indifférence, l'apathie ont joué leur rôle; l'émigration a continué son cours vers les Etats-Unis; les exilés volontaires du Canada ont jeté un coup d'œil de mépris sur ces terres pourtant si belles et si attrayantes, en les traversant à toute vapeur, pour aller s'ensevelir dans la grande République voisine.

Nous sommes de ceux qui se rejouissent de l'établissement de nos terres incultes, quels qu'en soient du reste les premiers défricheurs; car le pays en général, et cette portion en particulier ont tout à gagner du développement de nos ressources; mais, nous le demandons à tous ceux qui ont conservé quelque affection pour le sol natal, n'est-il pas pénible de voir que nous apprécions moins bien nos ressources que les étrangers? N'est-il pas regrettable de laisser à des mains étrangères le beau patrimoine, que la nature et les circonstances nous avaient depuis si longtemps réservé?

Il nous semble qu'il est hautement temps de mettre en pratique un peu de ce qui a été dit et écrit sur la colonisation, depuis l'avenement de la Confédération. Que nos excellents confrères de la presse en soient persuadés, et qu'ils ne craignent point de le répéter: c'est de l'action qu'il nous faut, c'est quelque chose de pratique."

Actes officiels.

Extra de la Gazette Officielle.

Département du Secrétaire d'Etat du Canada.

Ottawa, 27 août 1868.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur Général de faire les nominations suivantes, savoir:

L'hon. Samuel Cornwallis Monk, un des Juges Puniés de la Cour Supérieure pour le Bas-Canada, maintenant la Province de Québec, pour être Juge Punié de la Cour du Banc de la Reine, pour le Bas-Canada, maintenant la Province de Québec, en remplacement de l'hon. Thomas Cushing Aylwin, qui a résigné.

Robert Mackay, Ecr., un des Conseillers de la Reine, pour être Juge Punié de la Cour Supérieure pour le Bas-Canada, maintenant la Province de Québec, en remplacement de l'hon. Thomas Cornwallis Monk, nommé Juge de la Cour du Banc de la Reine.

John Maguire, Ecr., Avocat, et Juge des Sessions de la Paix, pour être Juge Punié de la Cour Supérieure pour le Bas-Canada, maintenant la Province de Québec, en remplacement de l'hon. John Gawler Thompson, qui a résigné.

PROGRES—Il y a maintenant, aux Etats-Unis, une machine au moyen de laquelle l'on compose et distribue les caractères d'imprimerie, par l'électricité. L'opérateur, placé dans le Bu-

reau du Télégraphe à Washington, expédie sa dépêche à New-York ou à la Nouvelle-Orléans, et la dépêche se compose en types d'imprimerie, dans le Bureau où elle est reçue, toute prête à être livrée à la presse. La machine fonctionne avec une rapidité prodigieuse. Voilà qui va simplifier de beaucoup l'ouvrage du rapporteur et permettre de livrer à la publicité un discours quelconque presque en même temps qu'il est prononcé. Ou donc va s'arrêter le génie humain?

CORRESPONDANCE.

Trois Rivières, 31 Août 1868.

Monsieur le rédacteur,

En parcourant les colonnes de votre intéressant journal, j'ai eu occasion de voir une correspondance signée: "un Citoyen," qui me paraît doué d'une singulière mémoire, d'après son propre titre et promet que si telle ou telle chose est faite, (je suppose sans le consulter) il y portera attention. Homme piteux! s'il en fut! Ne peut-il pas attendre l'action de la corporation avant de se fonder sur un effort d'imagination ou une vague rumeur; est-ce qu'il peut supposer pour un instant que la corporation comme corps, doit être ou sera gouvernée par un simple individu, ou ne peut-il, comme un homme d'esprit, attendre que les nouveaux membres, comme il lui plaît de les désigner aient passé par une épreuve impartiale?

Peut-être qu'il préférerait répondre à quelques questions, savoir: 1. Qui lui a fait du mal? 2. Sa propriété serait-elle dans le voisinage du nouveau conseil-de-ville, ou du nouveau marché? 3. Paye-t-il comme moi, ou promet-il payer une taxe personnelle?

Je suis, M. le Rédacteur
Votre &
"Attendez le Waggon."
Trois-Rivières, 31 août 1868.

ARRIVAGE AUX HOTELS.

BRITISH AMERICAN HOTEL.
T. G. FARMER, Propriétaire.
1st September 1868.

M. Price, Québec; B. Bennett do; J. O. Fougainot, do; E. H. Hall, do; M. Gagnon, Batiscaan; Miss. David-on, Montréal; J. Henderson, do; Charles R. Stobbs, New-York; J. Cameron, do; M. Sauvageau and daughter, Sorel; L. O. Pepin and Lady, Arthabaska; Dr. Roy and Lady, do; H. Louthood, Radnor; Mrs. Hart and friend, St. Zéphirin; M. Desjardis, Nizet; H. A. Gillias, do; Jos. Trudelle, Lady and Daughter, Québec; Chs. Coté, Gentilly; H. Atkinson, Québec; N. Murphy, St. Stanislas; Leopold Marquis; St. Celestin; F. St. Laurent, Nicolet; J. A. Deschamps, Québec.

2 Se.tember.
P. M. Partridge, Québec; R. M. Harrison, do; Mr. Quinn, do; O. A. Duhauc, do; Wm. Ritchie, do; Chs. Robinson, M. S. C. do; G. R. Cochrane, do; P. H. Grandbois, St. Casimir; Ant. Mayrand, Lévesque; M. McDonald, Montréal; G. Q. Murray and daughter, Oshawa; G. H. Yale, Rivière du Loup; J. E. Pichette, do; A. L. Desautiers, do; Jos. Duguay, LaBaie; M. Boudreau, St. Grégoire.

3 September.
O. F. Davis, White hall; Dan. G. Percival, do; A. J. LaVallée, Nicolet C. E. Edson, Montréal; F. S. Broster, do.

HOTEL ST.-MAURICE.

Jos. DUFRESNE, Propriétaire.

1 Sept.
M. Bradley, St. Maurice; Mr. et Mme. Lajoie, do; M. Lajoie, do; L. Leblanc, Becancour; H. Leblanc, St. Grégoire Athanasie Poirier, St. Genéviève; Xavier Poirier, do; Francis Garnot Richmond; James Garnot, do; François Marcotte, Dechambault; Léon Arel, St. Zéphirin; R. Gravelle et Delle, Chateau Richer; P. Not. Chevallier, St Pierre; Ed. Larivière, St. Zéphirin; Jos. N. Pacaud, St. Narcisse; Dr. Thérion St. Monique; Dr. V. Fleury, St. Léon.

2 Septembre.
A. D. Dolbec Ecel, Ste. Anne de la Parade; Ely. Douville, do; H. Douville, do; Aug. K. Lafèche, do; Tées. Laflèche, do; L. Bicot, Québec; Charles Bellemare, St. Léon; Alexis Proteau, St. Stanislas; Aug. Dureau, do; Jos. Ayatte, do; D. F. Trudel, St. Genéviève; Henri Trudel, do; Adolphe Perreault, do; M. Mailhot, do; C. Dufresne, Sherbrooke; Ed. Camirand, do; Octave Boulanger et dame, Québec; P. L. Touisngant, Arthabaska.

U. Brunell et dame, St Etienne; Ul. Rivard, Yamachiche; M. Caron et delle, St. Léon; Ed. Larivière, St. Zéphirin.

PAIN KILLER.

REMÈDE INTERNE ET EXTERNE POUR LA GUÉRISON DES

Crampes et douleurs dans l'Estomac Pour Meurtrissures, Brûlures, Teigne, Enorses; Entorses des Articulations, Maux de Dent, Éruptions sur la Face, Névralgie et Rhumatisme, MAUX DE GORGES, RHUMES SUBITS, TOUX, Etc.

Faites en usage dans tous ces cas et ne faites sans lui. Prenez garde aux Contrefaçons! Vendu par tous Pharmaciens. PERRY DAVIS & FILS, Propriétaires, MONTREAL. Trois-Rivières, 1er août 1868.—3m.

PROVINCE DE QUÉBEC, District de Trois-Rivières.

Cour de Circuit, POUR LE DISTRICT DE TROIS RIVIÈRES

Le treizième jour de juillet Mil huit soixante et huit.

EN VACANCE.

No. 1076.

ISIDORE TRÉPANIÉ, marchand, de la paroisse St. Narcisse.

Demandeur.

vs. JOSEPH GAUTHIER, cultivateur, de la paroisse St. Narcisse, et actuellement absent de la Province de Québec.

Défendeur.

SUR motion de Messieurs Malhot et LaBarre, avocats-Procureurs de Demandeur en tant qu'il appert par le rapport de Herculé Perrin un des Huissiers jurés dans le District de Trois-Rivières de la Cour Supérieure pour le Bas-Canada, au dos de la Sommation en cette Cause, que le défendeur en cette cause n'a pu, et ne peut être trouvé dans le District de Trois-Rivières, et qu'il a laissé son domicile dans la Province de Québec, il est ordonné que le dit défendeur sera notifié par un avertissement à être publié deux fois en langue française dans le "Constitutionnel" publié en la Cité de Trois-Rivières et deux fois en langue Anglaise dans le "Montréal Gazette" publié en la Cité de Montréal, de comparaître en cette Cause et de répondre à la poursuite ou action ou d'écarter cause dans le délai de deux mois à dater de la dernière insertion du dit avertissement, et que son refus ou négligence de comparaître en cette dite cause et de répondre à la dite poursuite ou action dans le dit délai, il sera permis au dit demandeur de procéder au jugement comme dans une cause par défaut.

Certifié

N. A. DUBERGER, Dép. G. C. C.

Trois Rivières 3 sept. 1868.

THEOPHILUS RICKABY, ENCANTEUR COURTIER.



ENCANTEUR COURTIER.

INFORME ses amis et le public en général qu'il est revenu se fixer à

Trois-Rivières.

et qu'il tiendra des encans réguliers de meubles et toutes sortes d'articles de goût et de fantaisie, aux conditions les plus libérales. Salle d'encan et dépôt de meubles dans la maison ci-devant occupée par l'imprimerie de l'Ére Nouvelle, rue Notre-Dame. T. R. sera toujours prêt à faire des encans en ville et à la campagne.

A VENDRE, A St.-Maurice.

DEUX magnifiques terres contiguës, rang Ste.-Marguerite, de 3 arpents chacune de front sur 25 arpents de profondeur, en grande partie en culture, et le surplus est couvert de bon bois de commerce et chauffage avec sur chacune d'elles, de bonnes maisons, granges, écuries et autres dépendances. So. Une autre terre, même rang, aussi de 3 arpents sur 25 aussi en culture, et hôte de maisons, granges, écuries et autres dépendances. Ces terres sont à moins d'une lieue de l'Église, des forges Radnor et dans la partie la plus riche de la paroisse. 3o. Une autre terre dans la paroisse de St. Carmel, voisine de la chapelle, contenant trois arpents de front sur vingt de profondeur, avec maison et grange. Une autre terre dans le rang St.-Mathieu, paroisse de Mont Carmel, contenant trois arpents de front sur vingt de profondeur, boisée en érables et formant une grande et belle scierie, qui est pourvue de tous les accessoires pour l'exploitation. Plusieurs beaux emplacements dans les paroisses St.-Maurice et Mont Carmel, avec des maisons, et boutiques très propres aux hommes de métiers. Conditions de vente, libérales. S'adresser à St.-Maurice à J. Frigon, St.-Mee. 16 août 1868

Envois Américains.

OTTAWA, 27 JUIN 1868. ESCOMPTÉ autorisé sur les envois Américains jusqu'à avis ultérieur: 28 par cent.

R. S. M. BOUCHETE, Com. des Douanes.

Trois-Rivières, 1 juin 1868.

Maison du Gouvernement, OTTAWA. Samedi, 30 mai 1868. Son Excellence le Gouverneur-Général en Conseil.

S. McCLUNG, HORLOGER ET BIJOUTIER. PORTE VOISINE DE V. GUILLET, N. P., RUE NOTRE DAME, TROIS - RIVIERES.

DESIRE informer le public qu'il offre constamment en vente un grand assortiment de Montres en Or et en Argent, du meilleur goût et de toutes les grandeurs, importées expressément par lui de Paris, tel que montres en or et argent des meilleurs fabrications de bijouteries des goûts les plus variés et les plus modernes.

Le tout à des prix très-réduits.

M. S. McClung a travaillé dans les premières manufactures d'Europe, aussi est-il possesseur d'un assortiment d'outils les plus variés et les plus complets, il se charge de réparer toutes les montres confiées à ses soins aussi promptement et au même degré de perfection qu'on peut le faire en Europe, à Londres ou à Paris, et à des prix très MODERES.

AVIS AUX ACHETEURS.

Si vous avez besoin d'acheter des Marchandises Seches A BON MARCHÉ.

Si vous voulez avoir un bon choix.

SI VOUS AIMEZ A ETRE BIEN SERVI.

Si vous avez à faire quelques achats,

Allez faire une visite au magasin à l'Enseigne de la SCIE RONDE ROUGE, dans la Grande Rue Notre-Dame et vous serez satisfait.

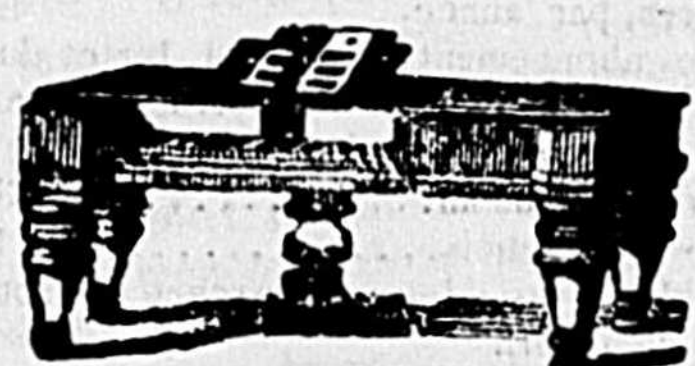
GOD. LASSALLE.

Trois-Rivières, 1 Septembre 1868.

Corporation or THREE RIVERS.

EST par le présent donné que les personnes requérant des passeports doivent, jusqu'à nouvel avis, s'adresser à ce département, transmettant en même temps un certificat d'identité accompagné, dans chaque cas, d'une description de l'applicant, signée par un juge de paix, et aussi un honoraire d'UN DOLLAR.

A VENDRE PAR LE DR. PAGE, DENTISTE, RUE PLATON, TROIS-RIVIERES.



Un beau Piano, 7 Octaves, en Bois de Rose par Stoddard. Un autre bon Piano, Cottage par Broadwood. Aussi des Pianos de première classe, garantis des dernières modes et manufactures. Trois-Rivières, 1 Juin 1868.

L. E. GERVAIS.



Rue Notre Dame.

ASSORTIMENT de premier choix en fait de marchandises sèches et de Gout.

ASSORTIMENT DE DRAPS FINS, CASIMIRS, TWEEDS, FLANELLES, COTON, &c., &c., &c., LES DAMES trouveront à cet établis. sement une collection variée d'indiennes, mousselines, bas, gants, parasols, etc., à des prix FABULEUSEMENT RÉDUITS, Chapeaux en paille etc., etc., etc. Trois Rivières, 1 juin, 1868.

J. C. H. CRAIG, MARCHAND.

ENCOIGNURE DES RUES NOTRE DAME ET DES FORGES.

ETABLISSEMENT considérable de marchandises d'étape et de gout; 1re qualité de draps et casimirs, flanelles en grande variété; gants, rubans, parasols et fleurs artificielles etc. Medecines à patentes et parfums les mieux choisis. Trois-Rivières, 1 juin 1868.

Francis Rocheleau, MARCHAND - TAILLEUR, COIN DES RUES Notre-Dame et des Forges,

OUTRE son assortiment considérable de marchandises sèches, tient constamment un grand dépôt de hardes faites, de toute qualité, à un prix excessivement bas &c., &c., Habillements faits à ordre, sous le plus court délai. Trois-Rivières, 1 juin 1868.

Ed. Rocheleau, Entré les magasins de Mess. Craig et Germain, Rue Notre Dame.

DRAPS, casimirs, flanelles, toiles et Shirting de tous les patrons les plus nouveaux; par dessus et parapluie, gants, bretelles &c., Visitez le département des hardes faites et vous en aurez pour tous les goûts. Trois-Rivières, 1 juin 1868.

Louis Brunelle et Frère, RUE PLATON.

MARCHANDS de provisions, lard, farine, épicerie de toutes sortes et de 1re qualité. Cognac, gin, jamaïque, vin, bière en bouteilles et en futaille; prix réduits et conditions faciles. Brunelle et Frère ont toujours à vendre en grande quantité du bois pour l'usage des bateaux remorqueurs. Trois-Rivières, 1 juin 1868.

Rousseau & Gauthier.

MARCHANDS ÉPICIERS.

RUE DES FORGES, PRÈS DU MARCHÉ.

Farines, Lard, Beurre, Graisse, Fromage, Thé, Café, Riz, Chandelle, Savon, Emplois, &c., &c., Epicerie de toutes sortes, aux conditions les plus libérales et à bas prix. Trois-Rivières 1 juin 1868.

Acte concernant la tail- lite de 1864.

LES créanciers du soussigné sont notifiés de se réunir au bureau de J. B. O. Dumont Ecuier, Avocat, coin des rues Notre-Dame et Alexandre, en la cité de Trois-Rivières, le quinzième jour de septembre prochain, à dix heures avant midi, afin de recevoir un état de ses affaires et de nommer un syndic. JEAN DEMERS. Par J. B. O. DUMONT, Procureur ad litem. St.-Pierre Les Becquets, 18 août 1868.

HOTELIERS.

HOTEL Américain Britannique, TROIS-RIVIERES, THOMAS G. FARMER, PROPRIÉTAIRE, Tross Rivières, 1 Juin 1863.

British American HOTEL, T. G. FARMER Proprietor.

HOTEL ST.-MAURICE.

Joseph Dufresne, Fils. INFORME ses amis et le public voya- geur qu'il vient d'ouvrir son hotel dans la maison de briques, à trois étages, rue du fleuve, presqu'en face de L'Hotel Farmer.

La table sera bien servie, les liqueurs de premier choix et les chambres bien aérées; de bonnes écuries sont attachées à l'Hotel St.-Maurice et le propriétaire s'occupera avant tout du confort, de ses pratiques. JOSEPH DUFRESNE, Propriétaire. Trois-Rivières, 1 juin 1868.

Max. Gauthier, RUE DU PLATON.

LE propriétaire de cet Hotel, tout en re- merciant ses amis et le public voyageur pour l'encouragement passé, les informe que ses vins et liqueurs sont toujours de 1ère qualité, ses chambres confortables, sa table servie à des prix très bas. Il espère, comme ci-devant avoir sa part du patronage public. Trois-Rivières, 1 juin 1868.

Hotel D'Union.

MICHEL LOISEAU, informe les nom- breuses pratiques de ce vaste Hotel, ci-de- vant occupé par M. PIRRE POLIQUIN, qu'ils seront servis avec la même ponctualité que par le passé. La table sera toujours bien servie, les chambres confortables et les liqueurs de première qualité. De vastes écuries sont attachées à l'éta- blissement et le propriétaire s'attend princi- palement au support des messieurs de la cam- pagne. MICHEL LOISEAU, Propriétaire. Trois-Rivières, 1 juin, 1868.

Farmer's Hotel.

STATION D'Arthabaska, C. E.

M. FOISY,

Un magnifique hôtel où l'on trouvera toutes les commodités que l'on désirera. Il compte sur leur bienveillant encourage- ment. JOSEPH BEAUDOIN, Propriétaire. Trois-Rivières, 1 juin 1868.

Russell House, OTTAWA.

JAMES A. GOUIN, Proprietor. Three-Rivers, 9 June 1868.

Hotel St. Louis, RUE ST. LOUIS,

ET HOTEL RUSSELL, RUE DU PALAIS, QUEBEC.

CES deux Hotels de première classe sont maintenant ouverts pour la saison. Les familles Canadiennes qui visitent en touristes le bas du fleuve St. Laurent pendant l'été, pourront, soit en allant soit en revenant, se pensionner à ces Hotels à la semaine ou au mois, au même prix que ceux qui l'on paie aux Hotels, des endroits de bain de mer, en bas du fleuve. S'adresser par lettre ou à son Bureau à WILLIS RUSSELL. Québec, 12 juin 1868.

Adresses d'Affaires, POUR TROIS-RIVIERES.

A. D. BONDY, Avocat, bureau et rési- dence coin des rues Bonaventure et Royale. M. Bondy suit les termes de la cour supérieure dans les districts de Richelieu et Arthabaska.

DENIVERVILLE & BOURDAGES, Avocats bureau et résidence, rue Bon- aventure. Ces messieurs suivent les cir- cuits des comtés d'Yamaska et de Maski- nongé.

HART & DESILETS, Avocats, coin des rues Notre-Dame et Alexandre.

A. L. DESAULNIERS, Avocat, bu- reau et résidence, rue Hart.

S. DUMOULIN, Avocat, bureau et résidence coin des rues St.-Joseph et des Champs.

M. CDOUGALL & HOULISTON, Avocats, rue Platon.

MALHIOT & LABARRE, Avocats, bureau rue Bonaventure.

P. E. PANNETON, Avocat, bureau et résidence, rue St.-Joseph. M. Panneton suit les circuits des comtés d'Ya- maska et de Maskinongé.

J. B. L. HOULD, Avocat, bureau coin des rues Notre-Dame et Bonaventure.

J. B. O. DUMONT, Avocat bureau rue Alexandre.

P. A. BOUDREAU, Avocat, bu- reau et résidence, rue Craig.

SEVÈRE LOTTINVILLE, Avocat, rue Bonaventure.

A. TURCOTTE, Avocat, rue des Champs.

ALEXIS L. DESAULNIERS, Avo- cat, Rivière-du-Loup.

NOTAIRES. T. E. NORMAND, notaire, rue St.-Joseph.

GEO. E. HART, notaire, Boulevard, ancien bureau de A. Larue & Cie.

COURTIERS. EZEKIEL M. HART, Courtier, Agent et Collecteur, etc., coin des rues No- tre-Dame et Alexandre.

G. B. HOULISTON, & Cie. Courtiers, rue Platon.

REVENU. BENONI LASSALLE, Percepteur du Revenu de l'Intérieur, du district de Trois-Rivières, bureau coin des rues No- tre-Dame et Alexandre.

HUISSIERS. J. B. GAILLOUX, grand connétable, J. Greffier de la Paix.

JOS. DE NIVERVILLE, rue Boa- venture.

CALIXTE GEFFRARD, 2de étage du restaurant Décoteau, près du mar- ché à foins.

CHAMBRE DU PARLEMENT. BILLS PRIVÉS.

LES personnes qui se proposent de s'ad- dresser à la LEGISLATURE de la Pro- vince de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, por- tant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de corporation pour des fins com- merciales ou autres, ou ayant pour but de ré- gler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiés que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Lé- gislative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la Gazette du Canada) elles sont requises d'en donner DEUX MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande) dans la Gazette du Cana- da, en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné. Le premier et le dernier de tel avis devant être en- voyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre. Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les "trois premières se- maines" de la session. BOUCHER DE BOUCHERVILLE Greffier du Cons. Lég. G. M. MUIR, Greffier de l'Ass. Lég. Québec, 19 juin 1868.

Lots A Vendre.

TROIS EMPLACEMENTS situés sur le MARKÉ A FOIN de cette ville. S'adresser à T. E. NORMAND, N. P. Trois Rivières, 1 juin 1868.

Sur la recommandation de l'honorable Mi- nistre du Revenu de l'Intérieur, et sous l'au- torité de l'acte, passé à la dernière session du Parlement du Canada, 31 Vic. Cap. 8, intitu- lé "Un acte concernant le Revenu de l'Intérieur" et par l'Acte relatif au tabac brut" 31 Vic. cap. 51., il a plu à Son Ex- cellence en Conseil d'ordonner et il est par les présentes ordonné, que les règlements concernant l'octroi de Licences et de Per- mis aux négociants de Tabac, seront et sont par les présentes, faits et établis.

Wm. H. LEE, Clerc du Conseil Privé. REGLEMENTS.

1. Des licences pour négocier le Tabac brut ou en feuille et pour le mettre en maga- sin pour la consommation, sur paiement du droit, peuvent être accordées par aucun des officiers ci-dessous mentionnés sur l'applica- tion qui en sera faite, dans la forme voulue, savoir:

Tous les collecteurs et députés-collecteurs du Revenu de l'Intérieur.

Tous Maîtres de Postes, pas plus d'une paroisse, canton ou Municipalité où il n'y a aucun autre officier du Revenu de l'Intérieur, qui pourront être de temps à autre nommés par le Ministre du Revenu de l'Intérieur.

2. Une application pour une licence sera faite, dans telle forme, et contiendra telle in- formation qui pourra être exigée par les ré- glements départementaux et devra aussi don- ner le nom, le lieu de la résidence et l'occu- pation de l'applicant.

3. Une licence ne sera valide qu'en au- tant qu'elle sera accordée sur une forme four- nie par le Département du Revenu de l'Inté- rieur et par le Commissaire; et toute licen- se pourra être confisquée par le Ministre du Revenu de l'Intérieur, quand il aura une preuve évidente que la personne à qui elle est accordée a éludé ou a aidé à éluder le paie- ment de tout droit auquel le tabac est sujet, et qu'elle s'est refusée de se conformer avec ces règlements ou aucune partie d'iceux.

4. Des permis pour prendre du tabac brut ou en feuille, de l'entrepôt ou de la fer- me, ou du lieu où il a été récolté, pour la con- sommation pourront être accordés par les of- ficiers et les personnes ci-dessus autorisées à accorder des licences, sur une application faite dans la forme approuvée par le Départe- ment et sur paiement du droit auquel le tabac serait sujet, s'il était manufacturé, c'est-à- dire:

31 Vic. cap. 4. Sur le tabac brut ou en feuille, 31 Sec. 4. étant de la croissance du Cana- da, 31 Vic. cap. cinq centins par livre, étant 8. Sec. 31. le droit auquel il serait sujet s'il était manufacturé en tabac canadien commun en torquettes, et sur le tabac brut ou en feuille, n'étant pas de la croissance du Cana- da, dix centins par livre.

5. Tout permis ne sera valide que lors- que la forme sera fournie par le Département du Revenu de l'Intérieur et signée par la per- sonne qui l'émettra. Et tout tel permis sera donné et retenu par l'importateur ou le producteur du tabac comme une preuve que le tabac auquel il a rapport a été légalement transporté, et il sera obligé de produire le dit permis, chaque fois qu'il lui sera demandé par tout officier du Revenu de l'Intérieur dans le but d'en prendre connaissance.

6. Toutes personnes émettant des Li- cences ou Permis sous ces règlements ou qui reçoivent quelque droit sur le tabac brut ou en feuille entré pour la consommation, trans- mettra tout argent ainsi reçu au Receveur- Général au moins une fois par semaine ou plus souvent, si le montant perçu dans une semaine excède cinquante piastres, et ils ren- dront compte au département du Revenu de l'Intérieur, de telle manière, aux époques et les règlements départementaux à ce sujet.

7. Toutes personnes ayant des licences pour négocier le tabac brut ou en feuille tiendra un compte de tout ce qu'il recevra ou vendra, ou disposera, dans la forme qui pour- ra être prescrite par les règlements départe- mentaux.

Trois-Rivières, 17 juin 1868.

Dr. Page Dentiste Et agent DE PIANOS, MÉLODIUMS ET MACHINES A COUDRE. OFFICE au-dessus du magasin de LOUIS BRUNELLE & Frère, Rue Platon. Trois-Rivières, 1 juin 1868.

BUREAU. DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT, OTTAWA, 12 mai 1868.

HECTOR L. LANGEVIN, Secrétaire d'état. Québec, 1 juin 1868.

ARBUCKLE & BRUCE
Ont constamment en mains et à vendre
Une Grande Variété de
Marchandises Seches
D'ETAPE et DE GOUT.
A Bon Marché

- Alpêches
Moine
Poches
Wincoys
Mousseline de laine
Mousselines
Tweed
Draps
Flanelles
Coton Jaune
Coton Barré
Coton Blanc
Janelles
Coulis
Indiennes
Cahours
Taffeta Lustrés
Seines à Cheveux
Coton à Broder
Coton à Tricotier
Poil de Chèvre
Fil en Rouleaux
Fil à Coudre
Lacets de Bottines
Lacets de Corsels
Galons

No 390.
RUE ST. - PAUL.
VOISIN DE MM. LYMAN, BLAIRE, & CIE,
MONTREAL.
Trois-Rivières, 1 juin 1868.

IMORTANT
Pour les Dames.

Si vous souffrez ou requêtez des absences
sans, procurez-vous de suite "PINFALL-
LIBLE du Dr. L..." pour toutes les fem-
mes" préparé par Duberger & Cie. à Mur-
ray Bay. En fait de remède préservatif, il
n'y en a pas un au monde aussi sûr. Il est aussi
si un excellent remède pour les maux de gor-
ge et de dents.



BRISTOL,
LE GRAND REMÈDE
Pour toutes les Maladies
DE L'ESTOMAC,
DES INTESTINS,
ET DU FOIE.

Renfermées dans des fioles de verre et ga-
rantes pour se conserver dans
tous les climats.

Ces Pilules sont préparées spécialement
pour opérer de concert avec le loi du Purifi-
cateur du sang, le Salspareille de Bristol,
dans toutes les affections provenant d'humeurs
viciées ou d'un sang impur. Les malades
les plus abandonnés ne doivent pas désespérer.

MALADIES DE FOIES,
DYSPEPSIE,
INDIGESTION,
CONSTIPATION,
HEMORROIDES,
MAUX DE TÊTE,
HYDROPIE.

Depuis bien des années, ces Pilules sont
employées dans la pratique quotidienne,
toujours avec les meilleurs résultats, et c'est
avec la plus grande confiance qu'on les re-
commande à ceux qui souffrent. Elle est
composée des Extraits de Baume Végétaux
les plus coûteux, les plus purs et les plus
excellents en raison de leur prix élevé. La
combinaison de leurs rares propriétés médicales
les est celle que, même dans les maladies
les plus invétérées et les plus graves, ou
d'autres remèdes avaient échoué. Ces
Pilules extraordinaires ont effectué des cures
promptes et radicales.
Trois-Rivières, 1 mai 1868.



Salspareille

EST SPÉCIALEMENT RECOMMANDÉ
Pour le printemps et l'été.

Quand le sang est épais, la circulation est
entravée, et les humeurs rendues moins saines
par les sécrétions lourdes et grasses des mois
d'hiver. Ce remède sûr quoique puissant
purifie tout le système et devrait être en
usage tous les jours comme

POTION MÉDICALE
Chez tous ceux qui sont malades ou qui
désirent prévenir la maladie. C'est la seule
préparation véritable et originale pour opérer
LA GIBERISON PERMANENTE
Des cas les plus dangereux et les plus
invétérés de Scrofules, de Plaies
anciennes, Tumeurs, Ab-
cès, Ulcères,

et pour toutes espèces d'Éruptions scrofuleu-
ses. C'est aussi un remède sans pareil
pour les Rhumes, Eufures, Scorbut,
Névrâlie, Darts, Débilité
générale du système
Nerveux, Perte de
l'Appétit, Lan-
gueurs,
Étourdissements
et toutes les maladies
du Foie, les Fièvres Inter-
mittentes, Fièvres Bilieuses, Mal
d'Estomac, Jaunisse, Teignes, etc., etc., etc.

DE HONDURAS

C'est sans contestation la préparation la
plus pure et la plus puissante de la véritable

C'est le meilleur remède, et de fait sur
lequel on puisse compter pour la guérison de
toutes les maladies occasionnées par l'état
impur du sang ou par l'usage immodéré du
calomel.

Les malades peuvent être certains qu'il
n'entre pas dans cette préparation la moindre
particule de substance mercurielle, minérale
ou vénééuse. Il est parfaitement inoffensif
et peut être administré aux personnes faibles
ainsi qu'aux enfants les plus délicats, sans
causer le moindre préjudice.

Des directions complètes pour se servir de
ce remède se trouvent imprimées sur les
papiers qui enveloppent la bouteille, et afin de
tenir en garde contre les contrefaçons voyez
la signature de Lanman et Kemp se trouvant
sur l'étiquette bleue. La Salspareille de
Bristol est en vente chez tous les pharmaciens
du Canada.

Dejins et Bolton, près du palais de justice,
Montreal agents généraux pour le Canada,
aussi en vente chez J. F. Henry, Montreal,
et à vendre chez tous les droguistes et ven-
deurs de médecines.

Trois-Rivières, 1 mai 1868.



Compagnie du Richelieu.

Ligne de la Malle Royale entre Mont-
real et Québec, et ligne régulière en-
tre Montreal et les Ports de Trois-
Rivières, Sorel, Berthier, Chambly,
Terrebonne, L'Assomption, Yamou-
sois, et autres Ports intermédiaires.

DEPUIS MERCREDI, le 29 Avril der-
nier, les Steamers de la COMPAGNIE DU
RICHELIEU, laissent leurs Quais, respectifs, à
Montreal comme suit, savoir:

- Vapeur Québec, Capt. J. B. JABELLE,
pour Québec, tous les Lundis, Mercredis et
Vendredis, à sept heures, P. M.
Vapeur Montreal, Capt. ROBERT NELSON,
pour Québec, tous les Mardis, Jendis et Sa-
medis, à sept heures, P. M.
Vapeur Columbia, Capt. JOSEPH DUVAL,
pour Trois-Rivières et les Ports intermédiaires,
les Mardis et Vendredis à 2 heures, P. M.,
faisant aussi connexion avec le vapeur
Mouche-à-Feu, à Sorel, pour Yamaska et
les Ports intermédiaires.
Vapeur Victoria, Capt. CHARLES DAVE-
LEY, pour Berthier, Sorel et les Ports inter-
médiaires, les Mardis et Vendredis à 2 heu-
res, P. M.
Vapeur Chambly, Capt. FUS. LAMOU-
REUX, pour Chambly et les Ports intermé-
diaires, les Mardis et Vendredis à 2 heures,
P. M.
Vapeur Terrebonne, Capt. L. H. BOY,
pour Terrebonne, l'Assomption et les Ports
intermédiaires, les Lundis, Mardis, Mercre-
dis, Jendis, Vendredis et Samedi, à 3 heu-
res, P. M.
La Compagnie ne sera pas responsable des
montants d'argent ou effets de valeur, à moins
qu'un enregistrement, spécifiant la valeur, ne
soit signé à cet effet.

J. B. LAMÈRE,
Agent.
Bureau de la Compagnie du Richelieu,
203, Rue des Commissaires,
Montreal, 1er Mai, 1868.

COMPAGNIE DU RICHELIEU.
MALLE ROYALE
Montreal et Québec.

DEPUIS MERCREDI, le 29 Avril der-
nier, les steamers Québec et Montreal lais-
sent le Quai Richelieu, vis-à-vis la place
Jacques-Cartier, (Montreal), pour Québec,
arrivant à Sorel, Trois-Rivières et Babelan,
comme suit, savoir:

- Steamer Québec, Capt. J. B. JABELLE, tous
les Lundis, Mercredis et Vendredis, à sept
heures, P. M.
Steamer Montreal, Capt. Robert Nelson,
tous les Mardis, Jendis et Samedi, à sept
heures, P. M.
LES PASSAGES:
Première Classe, pour et de Québec, \$3.00
Seconde Classe, pour et de Québec, \$1.50
Les Billets de passage seront vendus au
Bureau, sur le Quai. Les cabines ne seront
retenues qu'en prenant les billets au Bureau.
La Compagnie ne sera pas responsable des
montants d'argent ou effets de valeur, à moins
qu'un enregistrement, spécifiant la valeur, ne
soit signé à cet effet.

J. B. LAMÈRE,
Agent.
Bureau de la Compagnie du Richelieu,
203, Rue des Commissaires,
Montreal, 1 Mai 1868.

ILLUSTRATED
Scientific American.
Le meilleur journal de mécanique
du monde.

DIX-HUITIÈME ANNÉE.
VOLUME 18. NOUVELLES SÉRIES.

UN nouveau volume de ce journal popu-
laire commence le 1er Janvier. Il est publié
hebdomadairement, et chaque numéro con-
tient seize pages d'informations utiles et de
cinq à six gravures originales d'inventions et
découvertes nouvelles, toutes préparées ex-
pressément pour ses colonnes.

AU MÉCANICIEN ET AU MANUFACTURIER.

Aucune personne, engagée dans des entre-
prises de mécanique ou de manufactures ne
devrait se passer du Scientific American.
Il ne coûte que six centimes par se-
maine, chaque numéro contient de six à dix
gravures de machines et inventions nouvelles,
qui ne peuvent être trouvées dans aucune au-
tre publication.

A L'INVENTEUR.

Le Scientific American est indispensable
à tout inventeur, non seulement parce qu'il
contient des descriptions illustrées de pres-
que toutes les meilleures inventions aussitôt
qu'elles sont connues, mais parce que chaque
numéro contient une Liste Officielle de toutes
les Patentes accordées par le Bureau des
Patentes des États-Unis durant la semaine
précédente, donnant ainsi une histoire correcte
du progrès des inventions dans ce pays.
Nous recevons aussi, chaque semaine, les
meilleurs journaux scientifiques d'Angleterre,
de France et d'Allemagne; ayants ainsi en
notre possession tout ce qui transpire dans
la science mécanique et dans les arts, dans
ces vieux pays. Nous continuerons à insé-
rer dans nos colonnes de nombreux extraits
de ces journaux sur tout ce que nous croyons
pouvoir intéresser nos lecteurs.

Une brochure d'instruction sur le meilleur
mode d'obtenir des Lettres Patentes pour de
nouvelles inventions est fournie gratuitement
sur demande.

M. Munn et Cie, ont agi comme sollici-
tateurs de Patentes pour plus de dix-sept ans
en même temps qu'ils publieraient le Scien-
tific American, et ils reçoivent à 20,000 per-
sonnes qui ont obtenu des Patentes pour les
quelles ils ont travaillé.

Aucune réclamation n'est demandée pour
l'examen des croquis et modèles de nouvelles
inventions et pour-conseils sur les moyens
d'obtenir une patente.

ARCHITECTES, CONSTRUCTEURS,
CHIMISTES, MOULINIS ET FERMIERS.

Le Scientific American sera pour eux un
journal très utile. Toutes les nouvelles
découvertes dans la Chimie sont données
dans nos colonnes et les intérêts de l'archi-
tecte et du charpentier ne sont pas négligés,
toutes les inventions et découvertes nou-
velles appartenant à ces branches étant publiées
chaque semaine. Des informations utiles et
pratiques qui intéressent les constructeurs et
propriétaires de moulins seront trouvées dans
le Scientific American, et ces informations
il ne leur sera pas possible de les puiser à
une autre source. Des questions qui intéres-
sent les fermiers seront discutées dans le
Scientific American; la plupart des amé-
liorations dans les instruments d'agriculture
étant reproduits en gravures dans ses colonnes.

CONDITIONS.

Pour les souscripteurs par la maille: Trois
pièces par an, ou une pièce par quatre
mois. Les volumes commencent les premiers
de Janvier et de Juillet. Des copies spécimens
seront envoyées gratis dans toutes les parties
du pays.
L'argent de l'Ouest et Canadien ou des
estampilles de Poste, pris pour souscriptions.
Les souscripteurs Canadiens voudront bien
ajouter vingt-cinq centes de surplus pour
la souscription de chaque année, pour payer
le postage.
MUNN & Cie,
Editeurs
37 Park, Row, N. Y.
Trois-Rivières, 1 juin 1868.

Maison du Gouvernement,
OTTAWA,
SAMEDI, 30me jour de Mai, 1868.
PRÉSENT.
Son Excellence le Gouverneur Gé-
néral en Conseil.

SUR la recommandation de l'Honorable
Ministre du Revenu de l'Intérieur, et sous
en vertu de l'autorité de l'Acte passé au
par le Parlement du Canada, 31me Viet. Cap. 50, intitulé: "Un
acte pour augmenter le droit d'exercice sur
le Pétrole Raffiné et pour pourvoir à
son Excellence en Conseil d'ordonner et il
est par le présent ordonné, que les règlements
suivants relatifs à l'inspection et à la marque
du Pétrole, seront et sont par le présent faits
et établis.

Wm. H. LEE,
Clerc du Conseil Privé.

Règlement.

- 1. Le Pétrole Raffiné sera soumis à l'é-
preuve des Pyromètres Ta-
bulés ou de tous autres
Revenu Acte, 7 instruments semblables qui
1868, Sec. 17. (pourront être approuvés par le
Ministre du Revenu de l'Intérieur, et tous
tels instruments seront distribués sous la sur-
veillance du Département du Revenu de l'In-
térieur, et seront employés conformément aux
instructions suivantes, par le dit Département.
2. Il pourra être permis de passer à
l'inspection le Pétrole Raffiné, qui le 22 Mai,
1818, était en possession de personnes, qui
n'étaient pas Raffineurs, pourvu qu'il porte
"Sec. 12." "L'Épreuve du feu" à cent
degrés du thermomètre de Fahrenheit, sans pro-
duire une vapeur qui fera explos ou entre-
ra en ignition en y appliquant le feu.
3. Tous barils, tous tonneaux ou coils
contenant du Pétrole qui a été inspecté de-
vront être marqués.
La date de l'inspection.
Sec. 17. Le nom de l'Officier-Inspecteur,
Le degré de chaleur auquel la vapeur qu'il
a produit a été en ignition. Le nom du
Raffineur ou s'il est importé de l'étranger,
le nom du propriétaire.
4. Le Pétrole Raffiné peut être mis en
magasin ou transporté en entrepôts sous les
règlements faits par un ordre en Conseil du
27me jour d'avril, 1868,
19 juin, 1868.—31

COMPAGNIE
D'Assurance Impériale
CONTRE LE FEU
1803 ETABLIE EN 1803.

BUREAU EN CHEF:
Rue Old Broad & 16 Pall M.
LONDRES.

Agence pour le Canada,
115-65 Rue St-François Xavier,
MONTREAL.

CAPITAL, SOUSCRIPTION ET PLACE,
£ 1,600,000 STERLING.

LES ASSURANCES contre les pertes
par le FEU s'effectuent aux conditions fa-
vorables et les pertes sont réglées sans en
retarder au bureau de Londres. Il n'y a au-
cun frais à payer pour les Polices ou les
endossements.

AGENCE DE
TROIS-RIVIÈRES,
Rue St. Joseph, près du Palais
de Justice,
SEVERE DUMOULIN, AGENT,
WILLIAM HERBERT RINTOUL,
AGENT GÉNÉRAL POUR LE CANADA
Trois-Rivières, 1 juin 1868.

Bois de Service.

LES MENUISIERS et CONSTRUC-
TEURS en bois, trouveront toujours aux
Moulin à Scie du St-Maurice (Ward) un
bon assortiment de Pin et d'autres bois de
Service, secs, de toutes les qualités et de
toutes les épaisseurs.
Trois-Rivières, 1 juin 1868.

Le Constitutionnel

Ce journal paraît tous les Lundis, Mercre-
dis, Vendredis avant-midi, à raison de trois
pièces, par an.
Les abonnements datent du 1er et du 15
de chaque mois et n'en sera reçu aucun
pour moins de six mois.
Prix pour un an, \$3.00
6 mois, 1.50
payables invariablement d'avance ou sous un
mois de délai.
Ce délai expiré, l'abonnement compte sur
le pied de \$3.50 par an.
Bureaux: en-devant bureau du Bas-
Canada, au-dessus du magasin de GODE,
LASSALLE ECR. Rue Notre-Dame,
Trois-Rivières.
T. E. NORMAND & Cie,
Editeurs-Propriétaires.



LE CONSTITUTIONNEL

Rue Notre-Dame,
TROIS-RIVIÈRES.

On exécute toutes sortes d'Impressions tel que

- FACTUMS DE COUR,
BLANCS D'AVOCATS pour la
COUR SUPÉRIEURE,
DE CIRCUIT,
DES COMMISSAIRES
ET MAGISTRATS,
SUBPENAS, do. do. do.
BLANCS DE NOTAIRES,
ACTES DE VENTE,
OBLIGATIONS, etc., etc.,
BLANCS DE TOUTES SORTES,
PAMPHLETS,
TÊTES DE COMPTES,
CARTES DE LUXE,
FACTURES DE COMMERCE,
CARTES D'AFFAIRES,
LETTRES FUNÉRAIRES,
CIRCULAIRES DE LUXE,
PROGRAMMES DE TOUTES SORTES,
PLACARDS, ETC., ETC.

Aussi ROLES D'ÉVALUATION pour Ecoles et Municipalités.

Tous ces ouvrages sont faits avec une scrupuleuse
attention, et à un prix très modéré. Vu
l'acquisition de caractères variés et nouveaux que
nous avons faite, nous espérons pouvoir satisfaire
tous ceux qui voudront bien nous favoriser de leur
patronage.

Toute lettre concernant l'administration doit
être adressée franco à

T. E. NORMAND & Cie,

Editeurs-Propriétaires,
2me Etage du bureau de
MM. HART & DESILETS,

Coin des rues Notre-Dame et Alexandre.

Trois-Rivières, 4 Septembre 1868.

IMPRIMERIE
WATTO
DU

JOURNAL

LE CONSTITUTIONNEL

On exécute toutes sortes d'Impressions tel que

- FACTUMS DE COUR,
BLANCS D'AVOCATS pour la
COUR SUPÉRIEURE,
DE CIRCUIT,
DES COMMISSAIRES
ET MAGISTRATS,
SUBPENAS, do. do. do.
BLANCS DE NOTAIRES,
ACTES DE VENTE,
OBLIGATIONS, etc., etc.,
BLANCS DE TOUTES SORTES,
PAMPHLETS,
TÊTES DE COMPTES,
CARTES DE LUXE,
FACTURES DE COMMERCE,
CARTES D'AFFAIRES,
LETTRES FUNÉRAIRES,
CIRCULAIRES DE LUXE,
PROGRAMMES DE TOUTES SORTES,
PLACARDS, ETC., ETC.

Aussi ROLES D'ÉVALUATION pour Ecoles et Municipalités.

Tous ces ouvrages sont faits avec une scrupuleuse
attention, et à un prix très modéré. Vu
l'acquisition de caractères variés et nouveaux que
nous avons faite, nous espérons pouvoir satisfaire
tous ceux qui voudront bien nous favoriser de leur
patronage.

Toute lettre concernant l'administration doit
être adressée franco à

T. E. NORMAND & Cie,

Editeurs-Propriétaires,
2me Etage du bureau de
MM. HART & DESILETS,

Coin des rues Notre-Dame et Alexandre.

Trois-Rivières, 4 Septembre 1868.